



L'Espace Numérique de Travail (E.N.T.)

Espace Numérique de Travail (ENT) ?

Le Collège a relooké son site internet www.stgabtourcoing.fr, chacun y trouve les actualités de l'établissement, des photos, des informations pratiques.

Un **service internet sécurisé**, vous permet de consulter des informations propres à la scolarité de votre enfant. Nous vous proposons de visualiser ses notes, de consulter ses absences, les sanctions qui lui sont posées ainsi que la consultation du cahier de texte sur le site internet : www.ecoledirecte.com

Cette application est un service Internet accessible par les familles, l'établissement et les professeurs. L'accès aux différents modules (absences, notes, sanctions, cahier de texte, messagerie...) est paramétrable par l'établissement ; les informations s'affichent en fonction de la classe de l'élève. Ce système nous semble être un outil rapide entre le collège et la famille.

Le collège franchit aujourd'hui une nouvelle étape avec **l'ouverture d'un espace numérique de travail (ENT)**. Il permet à chacun des acteurs, notamment aux élèves, aux enseignants et aux parents, à partir d'un point d'entrée unique et sécurisé, d'accéder à un bouquet de services numériques en rapport avec la vie du collège et les activités de l'élève : diffusion et consultation de supports de cours, de devoirs, de travail collaboratif, accès à des ressources documentaires, logiciel de travail. Les relations pédagogiques entre enseignants et élèves vont se développer (envoi d'un exercice, d'un DNS mais également des questions d'élèves pour préparer un DS...). Il va nous permettre aussi de mettre en place petit à petit de nouvelles fonctionnalités comme de mutualiser des documents, d'intégrer le manuel numérique et aussi à chacun de se créer son propre espace de travail (stockage de documents, agenda, prise de notes, tableur d'analyse...).

Ces différents outils permettront de renforcer notre partenariat dans la scolarité de votre enfant. Nous souhaitons néanmoins poursuivre notre relation humaine par nos rencontres régulières.

Les « mots de passe » et « identifiant » **vous seront transmis à la rentrée pour l'accès aux différents supports numérique**. Ne perdez pas les codes, **ils ne vous seront communiqués qu'une seule fois pour l'année scolaire**.

Attention, ils doivent être confidentiels pour une sécurité maximale.

Afin de respecter la loi « informatique et libertés » du 06/01/78, nous devons obtenir de votre part l'autorisation de débloquent votre accès internet. C'est pourquoi nous vous demandons de transmettre au professeur principal par le biais de votre enfant le coupon ci-dessous à la rentrée.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, veuillez croire, Madame, Monsieur, en notre sincère considération.

L. NAASSENS
Chef d'établissement

En cas d'information erronée sur le site, vous disposez d'un droit d'accès, de notification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art. 34 de la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978).

Coupon à rendre au professeur principal à la rentrée

AUTORISATION DE DEBLOCAGE POUR ACCES INTERNET A RENDRE AU PROFESSEUR PRINCIPAL

M. Mme _____ responsables légaux de _____
en classe de _____ ont pris connaissance du document d'information
concernant la consultation de données scolaire via internet.

Autorise l'établissement à débloquent l'accès internet pour consulter les données scolaires de l'enfant

Fait à _____ le _____
Signature(s)